

A l'attention de Madame Ursula Von der Leyen, Présidente de la Commission européenne et de Monsieur Charles Michel, Président du Conseil européen

Comité Suisse pour la Démocratie et la Laïcité en Iran

Genève, le 31 août 2023.

Madame la Présidente de la Commission,
Monsieur le Président du Conseil Européen,

Le Comité Suisse pour la Démocratie et la Laïcité en Iran a été informé que le pouvoir judiciaire du régime iranien a officiellement annoncé l'émission d'un ordre d'inculpation à l'encontre de 104 membres de l'organisation des Mojahedin-e-Khaleq (MEK). Cette nouvelle a été largement couverte par la majorité des médias iraniens.

Or, au contraire, c'est le régime iranien qui, pour les 43 années où il a fait régner la terreur et la répression, doit répondre de l'assassinat de dizaines de milliers de manifestant.e.s et opposant.e.s.

Souvenons-nous des attaques du camp d'Ashraf 1 en Irak qui a nécessité le départ des réfugié.es dont une partie a pu être sauvée pour rejoindre le camp d'Ashraf 2 près de l'aéroport de Bagdad où de nouveaux attentats mortels ont été organisés sous la pression de Téhéran. C'est alors que pour sauver la population d'environ 3000 Moudjahidines du peuple, le Haut-Commissariat des Réfugiés a pu compter sur l'accueil généreux de l'Albanie. Or, cette année, sous les calomnies et la pression de l'Iran, des policiers albanais sont entrés dans le camp d'Ashraf 3 qui ne se trouve pas loin de Tirana, molestant certains habitants -un homme est décédé-, et au cours de la perquisition, emportant un certain nombre d'ordinateurs et de documents qui risquent de tomber entre les mains des services iraniens.

Au cours de l'été 1988, plus de 30 000 prisonniers politiques ont été pendus et enterrés dans des fosses communes secrètes en raison de leurs convictions politiques en faveur de la liberté et de la démocratie. Plus de 90 % de ces victimes étaient des membres et sympathisants de la principale organisation d'opposition des Moudjahidine du peuple d'Iran. Aujourd'hui, c'est au tour de la communauté internationale de donner une réponse ferme à ce régime et de condamner les bourreaux connus, de la manière la plus ferme, car le régime iranien a piétiné toutes les valeurs humaines, les valeurs démocratiques et l'indépendance de la justice.

La demande d'inculpation de ces 104 Moudjahidines du peuple est malheureusement due à une politique toujours plus agressive du régime iranien qui veut faire taire ses opposants en Europe en les accusant de terrorisme. Nous avons également appris que la même ligne stratégique était

expliquée dans les documents du ministère des affaires étrangères du régime qui ont été divulgués il y a quelques mois. Ils expliquent l'objectif du régime dans une campagne généralisée de fausses informations contre les Moudjahidines, les discréditant alors qu'ils représentent aujourd'hui les principales forces de la résistance.

Dans le passé, le régime a déjà tenté de porter plainte contre les Moudjahidines en fournissant de fausses informations à leur égard, y compris en France. Aujourd'hui, il fait la même chose avec le gouvernement albanais, menaçant l'Albanie de cyberattaques pour porter atteinte aux droits fondamentaux des membres de la résistance iranienne dans ce pays.

Certains journaux gouvernementaux ont souligné que l'objectif est l'extradition du pays et que les décisions rendues par le tribunal des Mollahs faciliteraient l'extradition via Interpol.

Nous appelons l'Union Européenne dont vous êtes à la tête à beaucoup de fermeté : ne pas permettre au régime iranien d'affaiblir les institutions politiques et judiciaires de l'UE et des pays démocratiques, fondés sur l'état de droit pour qu'elles deviennent des jouets utilisés par les Mollahs pour leur propre pouvoir qui est destructeur. N'oublions pas que l'actuel président du régime, Raissi, a été membre de la Commission de la mort qui a envoyé, en 1988, ses escadrons pour tuer au moins 30 000 prisonniers, souvent très jeunes.

L'Union européenne et la communauté internationale doivent condamner ouvertement les multiples actions du régime (qui mènent souvent à la mort), réfuter cette inculpation des 104 Moudjahidines du peuple et s'opposer la préparation d'un terrain favorable pour multiplier les exécutions à l'intérieur et réprimer l'opposition à l'étranger.

Pour le comité Suisse :

Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale (parlement suisse)

Christiane Perregaux, Prof. Université de Genève

Jean-Charles Rielle, anc. Conseiller national, Député au Grand Conseil genevois

Eric Voruz, anc. Conseiller national

Nils de Dardel, Avocat

Sylvain Thévoz, Député au Grand-Conseil genevois

Alfred Zayas, ancien Rapporteur spécial des nations Unies

Daniel Neeser, Pasteur, Eglise protestante de Genève